Réunion du conseil des maires de la MRC Avignon (conférence téléphonique), le mercredi 11 mars 2020, 8 h

Étaient présents :

- M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
- M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
- Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
- M. Guy Gallant, maire de St-Alexis-de-Matapédia
- Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
- M. Christian LeBlanc, maire de Maria
- M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
- M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer
- M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
- M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présents :

M. Gaétan Bernatchez, directeur général et secrétaire-trésorier et aménagiste

Étaient absents :

- M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
- M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Aménagement du territoire :
- 2.1 Plan de développement de la zone agricole (PDZA) :
- 2.1.1 Visages régionaux inc. :
- 2.1.1.1 Acceptation des offres de services nº 1006 et 1031;
- 3. Démarche MADA et Politique familiale :
- 3.1 Embauche d'une chargée de projet;
- 4. Dossiers éoliens :
- 4.1 Fonds d'engagement social (FES) :
- 4.1.1 Boralex:
- 4.1.1.1 Recommandations du comité d'analyse;
- 5. Réorganisation du département de développement économique :
- 5.1 Transfert de Mme Sarah Gonthier au poste de conseillère aux entreprises;
- 5.2 Agent(e) de développement et communications :
- 5.2.1 Autorisation d'ouverture de poste;
- 6. Fonds Régions et Ruralité :

- 6.1 Volet soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;
- 7. Couverture cellulaire sur le tronçon de la route 132 entre Ste-Florence et Matapédia :
- 7.1 Telus:
- 7.1.1 Fonds pour la large bande du CRTC :
- 7.1.1.1 Appui à la demande de financement de Telus;
- 8. Levée de l'assemblée.
- 1. Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer et résolu unanimement

CM-2020-03-11-032

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

- 2. Aménagement du territoire
 - 2.1 Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
 - 2.1.1 Visages régionaux inc.
 - 2.1.1.1 Acceptation des offres de services n° 1006 et 1031

Documents déposés :

VISAGES RÉGIONAUX INC. *Image de marque et accompagnement stratégique*. Soumission n° 1006. 20 février 2020. 1 page.

VISAGES RÉGIONAUX INC. Capsules vidéo relève agricole. Soumission n° 1031. 9 décembre 2019. 1 page.

Mme Aude Buévoz est présente pour ce point et donne des informations sur le sujet.

Résolution n° CM-2020-03-11-033 concernant l'acceptation des soumissions n° 1006 et n° 1031 relativement au PDZA de la MRC Avignon

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé et résolu unanimement

CM-2020-03-11-033

d'accepter les soumissions suivantes :

- nº 1006 pour un montant de 13,675 \$ (plus les taxes applicables);
- nº 1031 pour un montant de 54,700 \$ (plus les taxes applicables).

ORIGINAL (pour suivi) : Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

3. Démarche MADA et Politique familiale

3.1 Embauche d'une chargée de projet

Mme Aude Buévoz est présente pour ce point et donne des informations sur le sujet.

Résolution n° CM-2020-03-11-034 concernant l'embauche de Mme Johanne Poulin à titre de chargée de projet MA-DA et politique familiale

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en regard du poste de chargée de projet MADA et politique familiale;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-03-11-034

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud et résolu unanimement

Que la MRC Avignon procède à l'embauche de Mme Johanne Poulin à titre de chargée de projet MADA et politique familiale selon les paramètres suivants :

- Salaire : 23 \$/heure (30 heures/semaine)
- Vacances: 4 %
- Autres conditions : Politique de relations de travail relativement au statut de contractuel

ORIGINAUX:

Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
M. Matthieu Paradis, agent de développement social
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

Note : La présente résolution autorise le directeur général à faire les adaptations nécessaires à l'entrée en fonction de Mme Johanne Poulin.

4. Dossiers éoliens

4.1 Fonds d'engagement social (FES)

4.1.1 Boralex

4.1.1.1 Recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. Recommandations du comité d'analyse. 11 mars 2020. 1 page.

M. Mathieu Lapointe se retire des discussions.

Mme Aude Buévoz est présente pour ce point et donne des informations sur le sujet.

Résolution n° CM-2020-11-03-035 concernant les recommandations du comité d'analyse FES Boralex

II est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer et résolu unanimement

CM-2020-03-11-035

Que la MRC adopte les recommandations du comité d'analyse Boralex en référence au document déposé.

ORIGINAUX:

Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

5. Réorganisation du département de développement économique

5.1 Transfert de Mme Sarah Gonthier au poste de conseillère aux entreprises

Document déposé :

MRC AVIGNON. Réorganisation du département de développement économique. Fiche d'information. 2 pages.

Mme Joane Labillois est présente pour ce point et donne des explications sur le sujet.

Résolution n° CM-2020-03-11-036 concernant le transfert de Mme Sarah Gonthier au poste de « Conseillère aux entreprises »

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC de mieux appuyer le développement économique par l'ajout d'une ressource;

CONSIDÉRANT que l'analyse des ressources disponibles à l'interne a fait ressortir l'intérêt et les compétences de Mme Sarah Gonthier à devenir « Conseillère aux entreprises »;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-03-11-036

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise :

- 1) Le transfert de Mme Sarah Gonthier au poste de « Conseillère aux entreprises »;
- 2) Le directeur général :
 - a) à fixer l'échelon applicable selon les qualifications et l'expérience;
 - b) à déterminer la date effective de transfert au moment où il le jugera opportun.

ORIGINAUX:

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Sarah Gonthier, agente de développement entrepreneurial et
responsable des communications
Mme Joane Labillois, conseillère aux entreprises
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

5.2 Agent(e) de développement et communications

5.2.1 Autorisation d'ouverture de poste

Résolution n° CM-2020-03-11-037 concernant l'ouverture d'un poste d'agent(e) de développement et de communications

CONSIDÉRANT le processus de réorganisation du département de développement économique;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'ouvrir un poste « d'agent(e) de développement et de communications »;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé et résolu unanimement

CM-2020-03-11-037

Que la MRC Avignon autorise le directeur général à procéder à l'ouverture et au processus de dotation d'un poste d'agent(e) de développement et de communications.

ORIGINAUX:

Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Joane Labillois, conseillère aux entreprises
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6. Fonds Régions et Ruralité

6.1 Volet soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

Résolution n° CM-2020-03-11-038 autorisant la signature de la nouvelle entente avec le gouvernement du Québec pour bénéficier du volet « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » du Fonds régions et ruralité

ATTENDU que le Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes a été conclu le 30 octobre 2019 avec les représentants municipaux;

ATTENDU que le projet de loi n° 47 : Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités a été sanctionné à l'Assemblée nationale le 11 décembre 2019, créant ainsi le Fonds régions et ruralité;

ATTENDU que le volet « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » s'inscrit en continuité de l'actuel Fonds de développement des territoires, dont l'entente vient à échéance le 31 mars 2020;

ATTENDU qu'il est nécessaire de conclure une nouvelle entente avec le gouvernement du Québec pour bénéficier du volet « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU que la nouvelle entente qui sera proposée par le gouvernement du Québec sera substantiellement analogue à celui de l'entente relative au Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-03-11-038

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud et résolu unanimement

Que le conseil de la MRC autorise le préfet à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente relative au volet « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » du Fonds régions et ruralité, qui sera soumise par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ORIGINAL: MAMH Chandler, M. Jacques Gendron

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

7. Couverture cellulaire sur le tronçon de la route 132 entre Ste-Florence et Matapédia

7.1 Telus

7.1.1 Fonds pour la large bande du CRTC

7.1.1.1 Appui à la demande de financement de Telus

Documents déposés :

TELUS. Couverture cellulaire de la route 132 entre Ste-Florence et Matapédia. Courriel du 3 mars 2020. 3 pages.

CRTC. Fonds pour la large bande. Date N/D. 6 pages.

Résolution n° CM-2020-03-11-039 concernant le soutien de la MRC Avignon au dépôt effectué par Telus dans le cadre d'appel à projets du Fonds pour la Large bande pour la couverture de la route 132 soit le tronçon routier entre Ste-Florence et Matapédia

ATTENDU que les fournisseurs en télécommunication, face aux enjeux d'évolution technologique, de densité de la population ainsi que des territoires accidentés, dépendent de la possibilité de fonds publics afin de combler les besoins d'accès à Internet haute vitesse (IHV) et de mobilité dans les milieux ruraux;

ATTENDU que la MRC Avignon n'a pu bénéficier des programmes antérieurs, car ceux-ci comportaient des critères d'admissibilité qui désavantageant plusieurs zones périurbaines partiellement desservies ou encore ne visaient pas le financement d'infrastructures en mobilité:

ATTENDU que le Fonds du CRTC pour la large bande, lancé en 2017 et alimenté par les fonds propres des télécommunicateurs, a pour but d'atteindre l'objectif de service universel soit la disponibilité d'une connexion IHV d'au moins 50 Mbps pour le téléchargement et de 10 Mbps en téléversement pour tous les ménages canadiens ainsi que l'accès aux services mobiles de dernière génération (décision du CRTC 2016-496);

ATTENDU que le Fonds du CRTC établit la base d'admissibilité pour l'aide financière par l'entremise de zones hexagonales semblables à celles des programmes précédents tout en rendant admissibles au financement les hexagones où aucun ménage n'est desservi par une connexion 50/10 Mbps ou encore par un signal cellulaire est capté n'eût égard à sa qualité;

ATTENDU les dépôts des entreprises de télécommunications ou promoteurs intéressés à ce nouveau programme auront lieu le 27 mars prochain;

ATTENDU que les représentants de la MRC Avignon ont pris connaissance du dépôt que souhaite effectuer l'entreprise Telus afin de moderniser prioritairement ses infrastructures en couverture mobile sur son territoire;

ATTENDU l'urgence d'agir pour la couverture de la route 132 soit le tronçon routier entre Ste-Florence et Matapédia pour répondre aux besoins des citoyens et des entreprises afin de créer les meilleures conditions possibles favorisant l'occupation dynamique du territoire assurant les prérogatives de sécurité publique ainsi que le développement économique et touristique;

EN CONSÉQUENCE

Que la MRC Avignon signifie officiellement qu'elle appuie le dépôt effectué par le déploiement d'infrastructures mobiles dans le cadre du financement du programme Fonds pour la Large bande sur son territoire.

ORIGINAUX:

CRTC, M. lan Scott, président et premier dirigeant Députée fédérale de Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, Mme Kristina Michaud Ministre responsable de la région Gaspésie, Mme Marie-Eve Proulx

c. c.

Telus, Mme Marie-Christine D'Amours, viceprésidente Solutions consommateurs et petites entreprises et Expérience client au Québec

Telus, M. Samuel St-Laurent, relations municipales

8. Levée de l'assemblée

CM-2020-03-11-040

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes QUE l'assemblée soit levée.

Le préfet,	Le directeur général et secrétaire- trésorier et aménagiste,
Mathieu Lapointe	Gaétan Bernatchez, B.Sc., B.A.A., g.m.a.